

*Le lycée Gerson. Des querelles internes instrumentalisées pour attaquer la spécificité de l'école catholique.*



## Gerson, un lycée dans la tourmente

### Enseignement privé

Une polémique médiatique violente s'est abattue sur cet établissement parisien. Au-delà des rumeurs et des accusations anonymes, c'est la question du caractère propre de l'enseignement catholique qui est posée.

La paisible rue de la Pompe, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en tremble encore. Prestigieux établissement scolaire catholique sous contrat, Gerson, qui y a ses locaux, s'est trouvé au centre d'une invraisemblable tempête médiatique.

Tout commence sur Europe 1, le 14 avril : un reportage met en cause une intervention d'Alliance Vita auprès des élèves de terminale. Une lycéenne anonyme se dit choquée des propos qui y auraient été tenus, qui auraient qualifié les jeunes filles utilisant la pilule du lendemain de « *semi-meurtrières* » et l'avortement d'« *homicide volontaire* ». Également anonyme, une enseignante décrit un lycée sous la coupe « *intégriste* » de l'Opus Dei.

**«Dérives intégristes», obscurantisme, extrême droite :** les médias s'engouffrent dans la brèche. Reprenant en boucle des rumeurs caricaturales : on décrit une « *recatholicisation* » imposée à marche forcée, une chasse aux sorcières, des pèlerinages imposés, le refus des élèves non baptisés, une obligation faite de se confesser, même aux élèves de confession

juive... Les bruits les plus absurdes sont pris pour argent comptant. La Mairie de Paris publie un communiqué qui dénonce une « *guerre idéologique* » et une volonté de « *manipuler les consciences* », le ministère de l'Éducation décide de lancer une inspection.

**Alliance Vita porte plainte pour diffamation et entend poursuivre sereinement ses interventions à l'école.**

Signe d'un climat délétère, un parent d'élève se plaint, toujours au micro d'Europe 1, des tarifs selon lui abusifs de la cantine et lance, sans preuve, un soupçon de détournement de fonds, aussitôt démenti par l'établissement.

Alliance Vita décide de porter plainte pour diffamation. Intervenant régulièrement en milieu scolaire sur les questions de bioéthique et d'accueil de la vie, comme elle l'a fait à Gerson dans le cadre d'un cycle organisé par l'aumônerie, elle conteste formellement les propos incriminés, « *étrangers non seulement au vocabulaire de Vita, mais aussi à son état d'esprit* », dénonçant un « *mensonge [...] visant à salir son image* » et à

dissuader les établissements de la solliciter. L'association intervient à Gerson (et dans d'autres établissements) depuis plusieurs années, et la Fondation Jérôme-Lejeune depuis plus longtemps encore, sans que cela ait jamais suscité de remous. Quant aux deux cadres (sur 150 !) membres de l'Opus Dei, cela relève selon Gerson d'un engagement « strictement privé ». Philippe Person, le chef d'établissement, a reçu le soutien de nombreux parents et enseignants, mais aussi de la direction diocésaine de l'enseignement. Mgr Vingt-Trois a notamment déploré que « des désaccords au sein d'un établissement scolaire soient utilisés pour une campagne d'opinion dans la presse ».

**Au départ de toute l'affaire, il semble qu'il y ait de simples discordes personnelles** entre l'équipe dirigeante et quelques professeurs mal à l'aise avec l'identité catholique de l'établissement ; quelques parents, aussi, déçus par l'élection à l'Association des parents d'élèves de la rentrée dernière,

qui avait abouti à un conseil d'administration nettement plus "catho". Très minoritaires, ces "opposants" auraient décidé d'utiliser la caisse de résonance médiatique, toujours prompte à "cogner" sur les milieux catholiques. Il n'est pas anodin que cette polémique intervienne après une année où, entre

**Vouloir qu'une école catholique soit "neutre", c'est nier son caractère propre.**

"mariage pour tous" et débats sur la théorie du genre, l'engagement des catholiques dans le débat public n'a pas été du goût de tous ; sans doute aussi a-t-on voulu faire payer au délégué général d'Alliance Vita, Tugdual Derville, son engagement comme porte-parole de La Manif pour tous.

La Mairie de Paris appelait le privé au respect de « la neutralité de l'éducation scolaire ». Au-delà des querelles internes à Gerson, c'est donc la question de la possibilité pour l'enseignement sous contrat de faire valoir sa spécificité

catholique qui est posée. Mgr Vingt-Trois a souligné qu'« on ne peut pas reconnaître un caractère propre aux établissements catholiques et leur demander de ne pas affirmer ce caractère propre dans leur pédagogie ». Entre une nouvelle génération de professeurs et de parents plus soucieux d'affirmer cette dimension catholique et d'autres qui ne sont venus chercher dans le privé qu'un surcroît de discipline, des heurts sont inévitables. Le paradoxe est qu'à Gerson, ils arrivent sur la place publique à un moment, note un enseignant, « où les enfants, les parents et les professeurs, dans leur immense majorité, sont heureux de la façon dont les choses se passent ». Les cadres de l'école veulent croire que cette affaire sera l'occasion d'engager une réflexion de fond sur l'identité catholique des écoles sous contrat. Et, en interne, d'engager un dialogue qui conduira à l'apaisement. C'est le moment pour Gerson, en tout cas, de mettre en pratique sa devise, *Sursum corda* : haut les cœurs ! ● Laurent Dandrieu